



Rapport sur le Monitoring des Violations et atteintes aux droits de l'homme commises au Burundi.

Période du mois de septembre 2021

Plan du présent rapport

- **INTRODUCTION.**
- **ASSASSINATS ET ENLEVEMENTS**
- **ARRESTATIONS ARBITRAIRES ET DETENTIONS ILLEGALES**
- **ATTEINTES A L'INTEGRITE PHYSIQUE**
- **CONCLUSION**
- **RECOMMANDATIONS**

🕒 INTRODUCTION.

La crise politico-sécuritaire que traverse le Burundi depuis avril 2015 continue d'alimenter les violations des droits de l'homme au détriment du peuple burundais qui en paie le lourd tribut alors qu'il aspire comme ailleurs à un Etat de droit. La tendance des violations des droits de l'homme documentées depuis le début de la crise politique en avril 2015 reste inchangée.

Il s'agit principalement des exécutions sommaires, des disparitions forcées, des arrestations et des détentions arbitraires, des actes de torture et des mauvais traitements qui continuent à être observés.

Les victimes de ces violations restent en majorité des opposants au Gouvernement et/ou au parti au pouvoir (le Conseil National pour la Défense de la Démocratie-Forces pour la Défense de la Démocratie-CNDD-FDD) ou des personnes perçues comme tels : membres de partis politiques d'opposition (en particulier du Congrès National pour la Liberté(CNL),le parti fondé par l'ancien leader des FNL, Agathon RWASA et du Mouvement pour la Solidarité et la Démocratie (MSD),les sympathisants de groupes armés d'opposition , des burundais tentant de fuir le pays et de ce fait suspectés de rejoindre ces groupes , ou journalistes et membres d'organisations de la société civile.

Nous avons aussi observé des cas d'emprisonnements, des cas de tortures et même des cas d'assassinats.

La commission des Nations-Unies d'enquête sur le Burundi a déploré dans ce dernier rapport du 23 septembre 2021 que les violations des droits de l'homme ont continué mais à une échelle moindre que dans le contexte électoral. L'espace démocratique reste fermé et les autorités exercent un contrôle étroit sur les médias et la société civile, malgré certains gestes symboliques isolés d'ouverture du Président. Les violations documentées ont visé principalement des membres de partis d'opposition, des personnes soupçonnées d'être impliquées dans des attaques armées ou de collaborer avec des groupes armés, mais aussi, dans une moindre mesure, des rapatriés et la population burundaise en général. Des agents du Service national de renseignement (SNR), placés sous la responsabilité directe du Président Ndayishimiye, ont été les principaux auteurs d'exécutions, de

disparitions forcées, d'arrestations et détention arbitraires et de tortures en lien avec les attaques armées ; ils ont continué à agir en toute impunité. Des policiers, relevant notamment du Groupement mobile d'intervention rapide, et des Imbonerakure ont également été impliqués dans certains cas d'exécution, d'arrestation et de torture.

A travers ses publications, ACAT-Burundi reste engagée dans un plaidoyer actif contre ces violations graves en collaborant notamment avec les mécanismes régionaux et internationaux de protection des droits de l'homme dans l'espoir que les victimes ou leurs familles puissent exercer leur droit à porter plainte auprès des instances judiciaires qui garantissent un procès équitable.

Concernant la période couverte par le présent rapport **quarante-trois (43) cas** d'assassinats **cinq (5) cas** d'enlèvements, **cinquante (50) cas** d'arrestations arbitraires et détentions illégales ainsi que **cent quarante (140) cas** d'atteintes à l'intégrité physique ont pu être répertoriés.

Malheureusement, dans la plupart des cas, les présumés auteurs ne sont pas inquiétés : des corps sans vie et pour la plupart non identifiés sont encore retrouvés dans différents endroits du pays comme : les rivières, les buissons ou dans des lieux non éloignés des habitations.

En plus, les cadavres trouvés sont vite enterrés par l'administration sans avoir été identifiés. Mais dans tout cela, s'il y avait une volonté de poursuivre les présumés auteurs, toutes les démarches seraient prises pour y arriver.

- **ASSASSINATS**

Les phénomènes d'assassinats et d'enlèvements s'observent toujours au BURUNDI une année après la mise en place de nouvelles institutions, la répression devient récurrente.

Ainsi pour cette période du mois de septembre 2021, l'Acat-Burundi a pu répertorier **quarante-trois (43) cas** d'assassinats.

1. En date du 03 septembre 2021, un corps sans vie de Mélance HAKIZIMANA, veilleur de nuit a été découvert devant le stock de riz dont il assurait la garde au quartier SHATANYA III de la ville de Gitega. Les auteurs de ce meurtre ne sont encore connus.

2. En date du 04 septembre 2021, un corps sans vie d'un homme connu sous le nom de NYANZIRA a été découvert sur les rives de la rivière MUSHARA au pied de la colline de MBIZI, commune de KIBAGO de la province de MAKAMBA. Selon une source dans la localité, la victime avait été porté disparu jeudi le 02 septembre de cette année. Les circonstances de son décès ne sont pas encore connus.
3. En date du 05 septembre 2021, un militaire du nom de Pascal NIYOMWUNGERE du 312^e bataillon basé en commune GITERANYI de la province de MUYINGA, en état d'ivresse a fusillé à mort un certain Isaac et a blessé deux autres personnes connus sous les noms de Didace NZIBAREGA et Isaac NKENGURUKIYIMANA. Selon une source ces actes ont été posés après une bagarre dans un bistrot situé sur la colline MUNAGO de la même commune de GITERANYI. Ce militaire a été arrêté pour des raisons d'enquête.
4. En date du 09 septembre 2021, un corps sans vie de Pascal NDABACEKURE, résidant sur la colline GISEBEYI de la commune GASHOHO en province de MUYINGA a été découvert suspendu au bureau du chef de colline GISEBEYI. Les autorités administratives de cette localité parlent d'un suicide mais certains habitants de cette contrée demandent plutôt des enquêtes en vue de déterminer les circonstances de la mort de cet homme vu que des cas pareils deviennent monnaie courante dans cette province de MUYINGA ce qui laisse penser à des tueries déguisées en suicides.
5. En date du 13 septembre 2021, des gens non identifiés à bord d'un véhicule Hilux aux vitres teintés et sans plaque d'immatriculation ont abattu en plein jour NSHIMIRIMANA Yves, originaire de la colline KIGARAMA, commune NDAVA, province MWARO. Les faits se sont déroulés sur l'avenue BUCONYORI située en commune urbaine de NTAHANGWA en mairie de BUJUMBURA. La victime, agent de Lumicash et d'Ecocash est décédé dès son arrivée à l'hôpital Roi Khaled.

6. En date du 17 septembre 2021, une femme connue sous le prénom de Belyse, résidant sur la colline de GIHINGA de la commune de KAYOKWE, en province de MWARO a été assassinée par balle par des gens qui n'ont pas été identifiés. Les mobiles de cet assassinat ne sont pas encore connus.
7. En date du 17 septembre 2021, Vianney NYAMOYA, militant du parti CNL (Congrès National pour la Liberté) , boucher résidant au quartier RUZIBA de la zone KANYOSHA, commune MUHA en Mairie de BUJUMBURA a été assassiné près de chez lui fusillé par des hommes à bord d'un Pick- up habillés en tenue policière de l'API (unité de policiers qui servent d'Appui à la Protection des Institutions). Les mobiles de son assassinat ne sont pas encore connus.
8. En date du 19 septembre 2021, trois (3) personnes sont mortes et vingt-cinq (25) autres sont blessées lorsque des individus non encore identifiés ont lancé une grenade dans un bistrot situé sur la colline RUTEGAMA au niveau de la localité appelé KUMASANGANZIRA dans la commune et province de GITEGA. Selon une source deux personnes ont été arrêtés par la police pour raisons d'enquêtes.
9. En date du 19 septembre 2021, deux (2) corps sans vie d'hommes ont été découverts flottant sur le lac TANGANYIKA à l'endroit appelé MUMAKOMBE dans la zone MAGARA de la commune BUGARAMA en province de RUMONGE. Ces corps étaient enveloppés dans une moustiquaire. Les autorités administratives ont vite ordonné que les deux corps soient enterrés sans que des enquêtes ne puissent être menées pour déterminer les circonstances dans lesquelles ils ont été assassinés ainsi que des auteurs de ces crimes.
10. En date du 19 septembre 2021, Bernard INAMOYA, résidant de la colline de GASEKANYA de la commune de GITARAMUKA, dans la province de KARUZI a été assassiné par balle. Selon une source, la victime rentrait chez elle lorsqu'elle a essuyée des tirs en provenance de quelqu'un qui n'a pas été identifié. Les mobiles de ce meurtre ainsi que son auteur restent inconnus.

11. En date du 19 septembre 2021, un homme dont l'identité n'a pas pu être connue a été tué par balle par des personnes non encore connues au niveau du quartier NYABUGETE de la zone KANYOSHA en commune MUHA de la Mairie de BUJUMBURA. Les mobiles de cet assassinat ne sont pas connus.
12. En date du 19 septembre 2021, un corps sans vie d'Evariste MACUMI ,un retraité de l'armée a été retrouvé poignardé au niveau de la tête, près de son domicile situé dans la localité de KIRI zone KIYONZA en commune BUGABIRA dans la province KIRUNDO. Les auteurs de ce meurtre ne sont pas encore connus.
13. En date du 19 septembre 2021, deux (2) personnes ont été tuées et vingt-cinq (25) autres ont été blessées lors d'une attaque à la grenade lancée par des inconnus dans un bar situé sur la colline de RUTEGAMA, en commune et province de GITEGA. Selon une source dans la localité, les blessés ont été évacués vers des structures de soins pour y être prise en charge.
14. En date du 20 septembre 2021, des individus non identifiés ont lancé des grenades au centre-ville de BUJUMBURA au parking des bus à l'endroit où se trouvait l'ancien marché central de BUJUMBURA et au marché de JABE de la zone BWIZA de la même Mairie de BUJUMBURA faisant 2 morts et cent et deux (102) personnes blessées. Les citoyens se disent terrorisés et demandent au gouvernement de mener des enquêtes afin de pouvoir démasquer les auteurs de ces attaques et pouvoir les traduire devant la justice.
15. En date du 20 septembre 2021, deux (2) corps sans vie ont été découverts flottant sur la rivière RUSIZI, au pied de la colline KAGAZI de la commune RUGOMBO en province de CIBITOKÉ. Les deux victimes n'ont pas été identifiées et les autorités administratives de la localité ont vite ordonné qu'elles soient enterrées sans que des enquêtes ne puissent pas avoir lieu en vue de déterminer les circonstances de leurs morts ainsi que de présumés assassins.

16. En date du 20 septembre 2021, un corps sans vie d'un militant du parti CNL (Congrès National pour la Liberté) connu sous le nom de Sylvère CIZA a été découvert flottant sur la rivière MUBARAZI au pied de la colline KIGOMAGOMA ,zone GATABO de la commune KAYOGORO en province de MAKAMBA. Selon une source dans la localité, la victime avait été portée disparue le 11 septembre 2021 lorsqu'une personne l'avait appelé vers 20heures, depuis elle n'est plus rentrée.
17. En date du 20 septembre 2021, un corps sans vie d'un militant du parti CNL (Congrès National pour la Liberté) connu sous le nom de Pascal NZIYUMVIRA résidant dans la localité de BUTAHANA ,zone et commune GITOBÉ de la province KIRUNDO a été retrouvé poignardé. L'administration indique qu'il s'agit d'un règlement de compte lié aux conflits fonciers tandis que ces proches indiquent qu'il s'agit d'un meurtre à caractère politique et pointe du doigt un certain Juvénal MASUMBUKO un des leaders des imbonerakure d'être derrière ce meurtre.
18. En date du 22 septembre 2021, un corps sans vie de Fabien NDIKUMUGONGO a été retrouvé sur la colline RUTOKE de la zone RUGARI commune et en province de MUYINGA. Selon une source la victime a été étranglé en rentrant du marché. Les auteurs de ce meurtre ne sont pas encore connus.
19. En date du 22 Septembre 2021, deux (2) corps sans vie des militants du parti CNL (Congrès National pour la Liberté), connus sous les noms d'Anicet NDAYISHIMIYE et Robert NDARIPFUKAMIYE, ont été découverts ligotés et flottant sur la rivière MUSHARA situé au pied de la localité de KARANGARA zone GITARA en commune MABANDA de la province MAKAMBA. Les auteurs de cet assassinat ne sont pas encore connus.
20. En date du 23 septembre 2021, deux (2) corps sans vie des militants du parti CNL (Congrès National pour la Liberté) connus sous les noms de Jules HASIGINGWE et Abdon NUBWINDA ont été retrouvés dans la localité de MUGOGO ,zone et commune GIHOGAZI de la provinces KARUZI. Selon une source, les victimes avaient été arrêtés à leurs domiciles à 23 heures par

des hommes en tenue policière à bord d'un véhicule double cabine. Ils seraient accusés d'être de mèche avec les rebelles du RED -TABARA qui avaient attaqué la localité la veille de leur arrestation ce que nient leurs proches qui parlent d'assassinat politique.

21. En date du 23 septembre 2021, un corps sans vie ligoté et décapité et non identifié a été retrouvé dans la commune ITABA de la province de GITEGA. Le corps portait plusieurs traces de couteaux sur son cou . Le corps a été vite enterré sur ordre de l'administrateur communal sans que des enquêtes ne soient menées en vue de l'identification de la victime ainsi que les présumés assassins.
22. En date du 23 septembre 2021, Stanislas BURAMEZE, militant du parti CNL (Congrès National pour la Liberté) résidant dans la localité BUDAKETWA, zone GITARA, commune MABANDA en province MAKAMBA a été fusillé à son domicile par des hommes en tenue policière et son épouse grièvement blessée. Les mobiles de son assassinat ne sont pas encore connus.
23. En date du 23 septembre 2021, un jeune adolescent prénommé Trésor a été tué par balle et son oncle du nom de Vianney MUGURUMOYA, récemment libéré de la prison dans le cadre de la grâce présidentielle blessé par un homme non identifié sur la colline de BUTAGAZWA de la commune de MUGONGO-MANGA dans la province de BUJUMBURA. Les mobiles de ce crime ne sont pas encore connus.
24. En date du 23 septembre 2021,deux (2)personnes, dont une femme d'un officier de l'armée burundaise et une fille travaillant comme domestique, ont été tuées par jet de grenade lancée par un individu non identifié au domicile du Lieutenant-colonel Aaron NDAYISHIMIYE ,commandant du 212ème bataillon (tristement connu dans les affaires d'enlèvement et d'assassinat des opposants ou supposés au régime CNDD-FDD). Cela s'est passé à la 14ème avenue au quartier de MIRANGO II de la zone de KAMENGE de la commune NTAHANGWA, en mairie de BUJUMBURA. Les mobiles de ce crime ainsi que l'auteur de l'acte ne sont pas encore connus.

25. En date du 24 septembre 2021, Cinq (5) corps sans vie et non identifiés ont été découverts dans la localité de RUHEMBE, zone BUMBA, commune BUKINANYANA de la province CIBITOKÉ. Selon une source dans la localité, ces corps étaient habillés en tenue militaire de l'armée congolaise (République Démocratique du Congo). Les autorités administratives de la localité ont vite ordonné que ces corps soient immédiatement enterrés sans enquêtes préalables sur leurs identités ainsi que celles des présumés auteurs de tous ces assassinats.
26. En date du 24 septembre 2021, deux (2) corps sans vie et non identifiés ont été retrouvés au bord de la rivière RUSIZI au pied de la colline KAGAZI en commune RUGOMBO de la province de CIBITOKÉ. Les deux corps ont été vite enterrés sur ordre de l'administration locale.
27. En date du 28 septembre 2021, trois (3) personnes dont un imbonerakure du nom de Nestor NDANGIJIMANA de la colline VUGIZO en zone GATUMBA de la commune MUTIMBUZI en province de BUJUMBURA ont été tués lorsque ce jeune du parti au pouvoir a lancé une grenade dans un bistrot de cette localité. Selon une source, quatre (4) personnes ont été aussi grièvement blessés lors de cette explosion. La même source précise que cet imbonerakure a été tué lorsqu'il tentait de prendre le large en provenance du poste de police de la localité où il avait été emmené après avoir commis le forfait.

- **CAS D'ENLEVEMENTS**

1. Thierry NIYONKURU, originaire de la colline d'IJENDA en commune de MUGONGO-MANGA de la province de BUJUMBURA est sans nouvelles de lui depuis le soir du 10 septembre 2021 après qu'il ait été enlevé en mairie de BUJUMBURA par deux hommes en tenues policières à bord du véhicule Toyota TI plaque numéro A 5147 A puis conduit vers une destination inconnue. Ses proches disent l'avoir cherché dans tous les cachots sans succès et s'inquiètent pour sa sécurité.

2. Un imbonerakure prénommé Omar connu sous le sobriquet de MWARABU, résidant sur la colline KIZINA de la zone et commune GIHANGA en province de BUBANZA est sans nouvelles de lui depuis le 10 septembre 2021. Omar a été amené par le chef des imbonerakure sur sa colline lui disant qu'il allait rejoindre ses collègues qui faisaient des rondes nocturnes, depuis il n'est plus rentré. Ses proches disent craindre pour sa sécurité.
3. Eddy IRAKOZE, originaire de la colline KIGINA de la commune MUGAMBA en province de BURURI est sans nouvelles depuis le 12 septembre 2021. Eddy rentrait de son travail vers 21h30 minutes lorsqu'arrivé à la troisième avenue (3è av) dans la zone de MUSAGA, il a été arrêté par un groupe de quatre (4) personnes à bord du véhicule TOYATA double cabine aux vitres teintés depuis personne ne l'a revu. Ses proches ont cherché partout dans les cachots sans succès. Ils se disent inquiets pour sa sécurité.
4. Libère NDARUHUTSE, militant du parti CNL (Congrès National pour la Liberté) résidant dans la localité de BORERA en zone et commune KAYOGORO de la province de MAKAMBA est sans nouvelles depuis le 18 septembre 2021. Ceci après qu'il ait été enlevé à son domicile par des hommes en tenues policières et militaires. Ses proches disent craindre pour sa sécurité.
5. Un militaire de l'armée burundaise connu sous le nom de caporal-chef Innocent GASHIRAHAMWE a été enlevé en date du 29 septembre 2021 au quartier CARAMA de la zone KINAMA en Mairie de BUJUMBURA par des hommes en tenue civile mais en possession des pistolets qui l'ont embarqué dans leur véhicule double cabine aux vitres teintés. Le lieu où il a été amené reste inconnu.

- **ARRESTATIONS ARBITRAIRES ET DETENTIONS ILLEGALES**

Plusieurs cas d'arrestations arbitraires et de détentions illégales ont été opérés au cours de ce mois de septembre 2021. Cette chasse à l'homme dirigée contre les opposants ou supposés au Gouvernement actuel est conduite principalement par des miliciens Imbonerakure soutenus par les administratifs en vue de les traquer.

Ainsi pour cette période **cinquante (50) cas** d'arrestations arbitraires et détentions illégales ont été répertoriés.

1. En date du 1er septembre 2021, un militant du parti CNL (Congrès National pour la Liberté) connu sous le nom de Jean Marie CIZA, résidant en commune MABANDA de la province de MAKAMBA a été arrêté de nouveau par les agents de la police sur ordre du Procureur de la République à MAKAMBA une journée seulement après sa mise en liberté. Selon une source dans la localité, ce militant était accusé de vouloir assassiner un imbonerakure ce que ses voisins et proches réfutent catégoriquement et parlent d'un montage.
2. En date du 04 septembre 2021, un militant responsable du parti CNL (Congrès National pour la Liberté) sur la colline et commune MUHUTA de la province de RUMONGE du nom de Pascal BARANYIKWA a été arrêté par le responsable du service national des renseignements de cette commune et conduit au cachot de la commune située en zone GITAZA. Les mobiles de son arrestation n'ont pas été communiqués.
3. En date du 05 septembre 2021, Méthode MANIRAMBONA, militaire ex-FAB (Forces Armées Burundaises) à la retraite, résidant au quartier MUTAKURA de la zone CIBITOKÉ, commune NTAHANGWA de la Mairie de BUJUMBURA, a été arrêté à son domicile par des militaires en cagoules venus à bord du véhicule pick up. Puis il a été conduit au cachot du service national des renseignements. Les mobiles de son arrestation ne sont pas encore connus.

4. En date du 14 septembre 2021, huit (8) personnes ont été arrêtées par les policiers et les agents du service national des renseignements accompagnés des imbonerakure dissimulant leurs visages sur les collines de NYAKIMONYI et GATAKA de la commune de MUGAMBA en province de BURURI. Parmi les personnes arrêtées figurent un certain Révérien NDAYISHIMIYE, Lionel BASHINGWA, Emmanuel BIDIDA, Richard tous résidant sur la colline GATAKA et ainsi que BATUNGWANAYO résidant sur la colline NYAKIMONYI. Toutes ces personnes ont été conduites au cachot de la commune située à MURAMBA. Les mobiles de toutes ces arrestations ne sont pas encore connus.
5. En date du 17 septembre 2021, onze(11) militants du parti CNL(Congrès National pour la Liberté) résidant sur la colline MIGERA de la commune KABEZI en province de BUJUMBURA dont NIYOKWIZERA Patrick, AHISHAKIYE Richard, HABONIMANA Pierre,BARIHUTA Athanase, NDUWIMANA Yvette , NSENGIYUMVA Samson, Adolphe, Téléphore, Chantal, Astère et un certain NDAMAMA ont été arrêtés par les agents de la police dirigés par le commissaire communal connu sous le nom de Moïse ARAKAZA, accompagnés par les chef des imbonerakure dans cette commune qui s'appelle Berchmas. Toutes ces personnes ont été conduites au cachot de la commune KABEZI et depuis personne n'est autorisée à les rendre visite. Ces militants du CNL seraient accusés de collecter les vivres pour la rébellion , accusations rejetées par leurs familles qui parlent de persécutions à caractère politique.
6. En date du 17 septembre 2021, quatre(4) jeunes motards de la localité de COGO, zone VYUYA en commune MUGAMBA dans la province BURURI, connus sous les noms de Pacifique GATERETSE ,Docile IRAMPANUTSE, Jean Claude NZITONDA et Prudent NDAYAHONYOYE ont été arrêtés par le commissaire provincial de la police et amenés à Bujumbura dans les cachots du service national des renseignements(SNR). Ils sont accusés d'être des membres du mouvement rebelle dénommé RED- TABARA, accusations rejetées par leurs proches qui disent craindre pour la sécurité des leurs vu qu'ils n'ont pas le droit de les voir depuis leur arrestation.

7. En date du 20 septembre 2021, le responsable du parti CNL (Congrès National pour la Liberté) en commune de MUHUTA en province de RUMONGE connu sous le nom de NIYITUNGA Jérémie a été arrêté par des imbonerakure qui l'accusaient de collecter de l'argent et des vivres pour la rébellion. La victime est incarcérée au cachot de la zone GITAZA mais les accusations portées contre lui ont été modifiées et est actuellement accusée d'escroquerie. Ses proches disent que toutes ces accusations sont fausses et ne visent qu'à le faire emprisonner pour des raisons politiques.
8. En date du 22 septembre 2021, six (6) militants du parti CNL (Congrès National pour la Liberté) résidant dans la localité de MUGOGO, zone et commune GIHOGAZI dans la province KARUZI connus sous les noms de Donatien BIZOZA, Joseph HAYAGAMAHORO, Vivien NDIMUTWANJE, Lubin HICUBURUNDI, Vedaste BAYAGA et Firmin ARAKAZA ont été arrêtés par un agent du service national des renseignements(SNR) du nom de Sixbert NDUWUMUKAMA accompagné par des imbonerakure et des policiers. Ils sont accusés d'être des espions du mouvement rebelle dénommé RED-TABARA. Selon une source, les victimes sont détenues dans un lieu tenu secret et leurs familles s'inquiètent pour leur sécurité et demandent qu'ils soient informés de la situation des leurs.
9. En date du 22 septembre 2021,cinq(5) personnes dont quatre militants du parti CNL(Congrès National pour la Liberté) connus sous les noms de Venant NDINDURUVUGO ,Gilbert BAKEVYUMUSAYA, Lubin NZITONDA et Janvier KUBWIMANA et Juma NDIKUMWENAYO ,un ancien militant du parti MSD(Mouvement pour la Solidarité et la Démocratie) résidant dans la localité de KIREMBA en commune MISHIHA dans la province CANKUZO , ont été arrêtés dans la nuit par les imbonerakure de cette localité dirigé par un certain Justin NDIKUMWENAYO et des policiers du poste de MISHIHA. Les victimes ont été accusés de planifier des attaques à la grenade dans cette commune et sont détenus dans un lieu tenu secret. Leurs familles craignent pour leur sécurité et demandent qu'ils soient libérés parce qu'ils sont injustement détenus selon eux.

10. En date du 22 septembre 2021, six (6) militants du parti CNL (Congrès National pour la Liberté) des communes GITEGA, ITABA et RYANSORO de la province de GITEGA connus sous les noms de Désire MINANI, Gaël NYUBAHIRIZA, Elvis NKINAMBONA, Viator NDUMUSAVYI, Régis BAYUBAHE et Emery CISHAHAYO ont été arrêtés par le chef du service national des renseignements(SNR) dans cette province accusée d'être derrière l'attaque à la grenade qui s'est déroulé dans la ville de Gitega. Toutes ces personnes arrêtées seraient détenues dans les cachots du SNR et leurs proches n'ont pas le droit de les rendre visite et s'inquiètent pour leur sécurité.

11. En date du 23 septembre 2021, six(6) jeunes militants des partis CNL(Congrès National pour la Liberté) et de l'UPRONA(Union pour le Progrès National) non reconnu par le gouvernement connus sous les noms de Samson IRAKOZE, Yves MUNEZERO, Arcade JINYA, Adalbert ARAKAZA, Arsène NSHIMIYE et Évrard BATUNGWANANYO résidant dans la localité de MURAMBA, zone MUGONGO en commune MUGONGO-MANGA de la province Bujumbura ont été arrêtés par le responsable des renseignements dans la province Bujumbura. Ils sont accusés d'appartenir au mouvement rebelle dénommé RED - TABARA qui a perpétré une attaque dans cette localité. Toutes ces personnes sont détenues dans un lieu tenu secret et leurs familles craignent pour leur sécurité.

- **ATTEINTES A L'INTEGRITE PHYSIQUE**

A part les assassinats et les arrestations arbitraires, d'autres violations des droits de l'homme ont aussi été documentées au cours de ce mois de septembre 2021. En effet, les imbonerakure, jeunes affiliés au parti au pouvoir le CNDD-FDD, qualifiés de milices par les Nations Unies, continuent à faire la pluie et le beau temps à travers tout le pays où ils s'arrogent le droit de malmener la population surtout celle appartenant aux partis politiques de l'opposition en se livrant aux actes de torture sans qu'ils ne soient inquiétés. Ils sont soutenus dans ces sales besoins par l'administration de la base au sommet.

Ainsi, **cent quarante (140) cas** d'atteintes à l'intégrité physique ont été recensés durant ce mois de septembre 2021 suite aux attaques perpétrés aux grenades dans différentes régions du pays.

TORTURE

1. En date du 02 septembre 2021, un certain NDIZEYE a été violemment battu puis arrêté par les agents de la police sur la colline de GITARAMUKA de la commune de BURAMBI en province de RUMONGE. La victime a été conduite au cachot de la police située au chef-lieu de la commune avant d'y être exfiltrée le lendemain vers une destination inconnue après une fouille perquisition à son domicile à la recherche des armes. Aucune arme n'y a été trouvée.
2. En date du 07 septembre 2021, des imbonerakure dont un certain Pierre et Anicet de la colline et zone de KINZANZA dans la commune de GITANGA de la province de RUTANA ont sauvagement battu un certain Aristide NIYOYANKUNZE résidant dans cette localité l'accusant d'avoir violé le couvre-feu établi par ces mêmes imbonerakure. Les tortionnaires n'ont pas été inquiétés malgré qu'ils sont connus.

▪ COUPS ET BLESSURES VOLONTAIRES

1. En date du 08 septembre 2021, une maison d'un militant du parti CNL (Congrès National pour la Liberté) connu sous le nom d'Isidore NTAHOMVUKIYE, située sur la colline et zone DUNGA en commune de KAYOGORO de la province de MAKAMBA a été incendiée par des criminels non identifiés. Le chef du ménage a été blessé par brûlures tandis que d'autres membres de la famille ont pu échapper aux flammes qui ont dévasté tout ce qui se trouvaient à l'intérieur de la maison.

2. En date du 11 septembre 2021, quatre (4) personnes ont été blessées lors d'une embuscade tendue par des hommes armés non identifiés au niveau de la colline COGO de la zone VYUYA en commune MUGAMBA province de BURURI. Ces assaillants ont tiré sur un camion transportant du charbon de bois et sur un cycliste qui passait dans cette direction.
3. En date du 22 septembre 2021, un certain Adonis MISAGO a été blessé à coups de poignards par un groupe d'Imbonerakure dirigé par un certain Donatien. Ils se sont introduits au domicile de la victime située sur la colline de MUBONE de la commune de KABEZI en province de BUJUMBURA. Aucun de ces bourreaux n'a jamais été inquiété malgré que leur chef soit connu. La victime a été évacuée vers une structure de soins pour y être traitée.

- **CONCLUSION.**

Le mois de septembre 2021 couvert par le présent rapport reste caractérisé par de violations graves des droits de l'homme comme les périodes précédentes. Le phénomène récurrent des corps sans vie découverts dans divers endroits comme les rivières, les buissons puis enterrés hâtivement par des responsables administratifs met en exergue une complicité présumée des hautes autorités avec les criminels.

Des actes de criminalités liés aux jets de grenades dans différents endroits très fréquentés du pays se sont multipliés au cours de ce mois de septembre 2021 faisant de nombreux morts et blessés. Ces actes constituent un défi sécuritaire pour la population et le gouvernement qui devait assurer sa sécurité semble trainer les pieds dans la conduite des enquêtes impartiales et ainsi traduire les auteurs de ces actes devant les juridictions compétentes.

Dans un contexte où la Justice et les Institutions Nationales des Droits de l'Homme comme la CNIDH et l'Ombudsman semblent être pris en otage par l'Exécutif, l'aboutissement des enquêtes menées par le Ministère public sur des atteintes au droit à la vie ou des disparitions forcées restent hypothétiques en particulier lorsque les victimes sont des opposants politiques ou des défenseurs des droits de l'homme.

Certains administratifs à la base en complicité avec des policiers et des miliciens Imbonerakure s'illustrent dans ces violations en toute impunité d'où la tendance continuelle des autorités à la renonciation de la responsabilité de protéger la population au profit des intérêts sectaires.

L'appareil judiciaire continue ainsi à couvrir ces crimes opérés en violation de la procédure qui régit la chaîne pénale au Burundi. Nous remarquons particulièrement des crimes qui se commettent au sein de la communauté et des ménages mais qui restent impunis suite à l'impunité qui gangrène le système judiciaire burundais, à la corruption ou au fait que les auteurs sont des administratifs ou des imbonerakure.

Au regard de cette situation, les autorités burundaises doivent prendre conscience de la gravité de la situation et mettre fin aux récurrentes violations des droits humains.

- **RECOMMANDATIONS.**

- **A l'endroit du gouvernement du Burundi de :**

- ✓ Veiller à assurer la sécurité de la population surtout dans les endroits les plus fréquentés qui sont devenus des cibles des attaques à la grenade ces derniers jours.
- ✓ Mener des enquêtes impartiales et traduire en justice les auteurs de ces actes.
- ✓ Se saisir des cas de crimes dans les ménages pour des allégations de sorcellerie ou des conflits fonciers qui deviennent monnaie courante suite à l'impunité qui gangrène le système judiciaire.
- ✓ Veiller au respect de la loi dans les opérations de la police et garantir un procès équitable aux prévenus.

- **Aux institutions nationales de droit de l'homme de :**

- ✓ Se ressaisir en usant de leur pouvoir que leur confère la loi pour promouvoir le respect des droits de l'homme au Burundi face aux nombreux cas récurrents de violations de droits de l'homme.

➤ **A l'endroit de la communauté internationale :**

- ✓ Suivre de près l'évolution critique de dégradation des droits de l'homme en tenant compte des facteurs de risque pouvant aggraver la situation des droits de l'homme au Burundi.